



## Vent de fraîcheur sur la 2<sup>ème</sup> édition du budget participatif !

**Bordeaux Métropole lance son deuxième budget participatif. Après une 1<sup>ère</sup> édition autour du programme *Plantons un million d'arbres*, la seconde édition du budget participatif métropolitain 2024-2025 sera consacrée à l'initiative *Métropole rafraichissante*. Les associations peuvent répondre à cet appel à projet du 7 octobre au 30 novembre 2024.**

### A vos idées fraîcheur !

Bordeaux Métropole lance sa deuxième édition du budget participatif et fait appel à la créativité des associations des 28 communes du territoire métropolitain. Les propositions devront s'inscrire dans l'initiative « Métropole rafraichissante » et répondre aux thématiques suivantes :

- **Mieux équiper en fraîcheur** : solutions et dispositifs de rafraichissement ludiques ou artistiques, lieux et aménagements ponctuels, dispositifs reposants sur des techniques vernaculaires ou ancestrales, solutions fondées sur la circulation de l'air ou de l'ombre, solutions low tech (simples et peu coûteuses dans leur construction et leur maintenance).
- **Rendre plus accessibles et développer les lieux de fraîcheur de la métropole** : projets favorisant l'identification et l'accessibilité aux ressources de fraîcheur (mobilité, dispositifs numériques, signalétique, design ...), projets pour faire vivre et développer des sites de fraîcheur existants (animations culturelles, nouveaux usages ...).
- **Favoriser le lien social en période de forte chaleur** : projets de solidarité auprès des publics vulnérables dans ce contexte ou de vivre ensemble (rompre l'isolement des personnes vulnérables, permettre une meilleure équité sur la métropole ...).
- **Favoriser la culture de la chaleur et de l'adaptation** : ateliers, actions de sensibilisation, événements ...

Pour être éligible, les projets devront répondre à l'intérêt général et bénéficier au plus grand nombre. Ils doivent également être réalisable techniquement, juridiquement, économiquement d'ici décembre 2026.

Cette seconde édition est dotée d'un budget global de 1M€. Chaque projet pourra bénéficier d'une aide financière à hauteur de 100 000 € maximum, afin de réaliser a minima 10 projets. Les associations pourront soumettre leurs propositions du 7 octobre au 30 novembre 2024 sur le site <https://participation.bordeaux-metropole.fr/> (Budget participatif métropolitain).

### Votez pour vos projets préférés

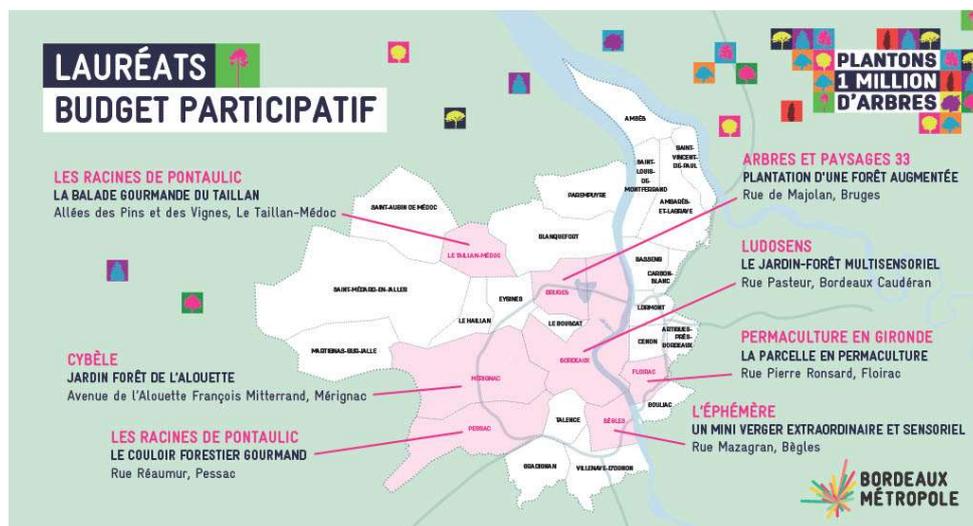
Entre décembre 2024 et janvier 2025, les projets seront ensuite analysés par une commission mixte réunissant 10 agents volontaires des services de Bordeaux Métropole aux compétences variées, 10 citoyens faisant partie du Conseil de développement durable de Bordeaux Métropole et 3 citoyens issus de la société civile ayant une expertise sur ces sujets.

Puis, les projets déposés par les associations seront soumis à un vote citoyen ouvert à tous les métropolitains. Ce vote se fera par voie numérique, du 10 février au 15 mars. Chacun pourra voter pour ses trois projets favoris parmi ceux présentés sur la plateforme en ligne.

Un classement des projets selon le nombre de points obtenus permettra de désigner les projets lauréats entre mars et avril 2025. La mise en œuvre des projets pourra commencer dès le mois de mai.

### Et les projets du premier budget participatif ?

La première édition du budget participatif était dotée d'une enveloppe globale de 350 000 € pour 5 ans. Les sept projets lauréats étaient liés à l'opération Plantons 1 million d'arbres. Bordeaux Métropole a mis sept parcelles lui appartenant à disposition de ces projets. Ces espaces de nature, entretenus par les associations, sont désormais des jardins de proximité pour les habitants.



**A Floirac**, l'association *Permaculture en Gironde* aménage, entretient et anime une parcelle de 900m<sup>2</sup> située sur les hauteurs de la ville. Des ateliers ont été organisés avec les enfants des écoles alentour afin de planter une vingtaine d'arbres fruitiers sur cette parcelle en longueur. Des bacs de compostage ont été mis en place avec le voisinage pour récupérer le compost et l'utiliser sur place. Des ateliers participatifs et du maraichage éducatif sont organisés sur le site, désormais clôturé.

**A Bordeaux Caudéran**, *Ludosens* et *Terres d'Osmose* ont créé un jardin-forêt multisensoriel, dédié au toucher, à l'odorat, à l'ouïe, à la vue et au goût, sur un terrain de 700 m<sup>2</sup>. Depuis novembre 2022, plus de 200 plants ont été plantés afin de créer un tunnel olfactif avec des plantes odorantes, un bois des senteurs avec des petits arbres fruitiers et des vivaces ainsi qu'un potager. Ce projet s'est mis en place grâce à la mobilisation de jeunes, dont certains en situation de handicap, et de bénévoles qui ont pu planter, démarquer les allées, répartir le copeau autour des plantations afin de protéger le sol. Une réunion publique a été organisée en février, suivie de deux chantiers participatifs de plantation en mars et juin 2023, avec au total plus de 100 personnes qui se sont investies.

**A Bruges**, *Arbres et Paysages en Gironde* a planté une « forêt augmentée » en cohérence avec le patrimoine arboré existant sur une parcelle de 6 700 m<sup>2</sup>, située rue de Majolan. Après le nettoyage et la préparation du site, différentes strates ont été recrées : une strate herbacée, une "ceinture buissonnante" avec des essences de lisières donnant des fleurs et des baies, un "manteau forestier" avec des arbres fruitiers comestibles et une "forêt accomplie" avec des arbres résistants au changement climatique et à l'évolution du site. Ces plantations ont été réalisées de manière participative avec les étudiants du BTS Aménagement Paysager de Blanquefort ainsi que les élèves d'une classe du CAP Jardinier du lycée horticole du Haillan. Ces derniers, très motivés, ont planté 673 plants d'essences variées.

**Au Taillan-Médoc**, *Les racines de Pontaulic* ont réalisé une « balade gourmande » sur une parcelle de 2 400 m<sup>2</sup>. Une fois les sols préparés, des arbres fruitiers et des essences forestières ont été plantés avec des riverains du quartier. Une rangée d'arbres a été réalisée par les enfants des classes de CP-CE1 de l'école Jean Pometan. Par ailleurs, un système d'irrigation au sol et des barrières ganivelles afin de fermer les espaces ont été mis en place. Aujourd'hui, un noyau dur et stable de riverains et de nombreux bénévoles de l'association continue d'entretenir et faire vivre la parcelle.

**A Mérignac**, *Cybèle* a commencé en décembre 2022 la réalisation du « Jardin-Forêt de l'Alouette » sur une parcelle de 2 200 m<sup>2</sup>. Ce modèle d'agroforesterie imite les forêts sauvages grâce à sa gestion respectueuse des différentes strates. Les bénévoles de l'association ont préparé la parcelle : nettoyage, réparation de la clôture, amendement des principales zones et ont plantés les premiers arbres et arbustes en mars 2023 : Chênes, charme, saules, houx, noisetiers, genêts et petits fruitiers au printemps, avec la création de spirales aromatiques, et des haies à l'automne.

**A Pessac**, *Les racines de Pontaulic* ont réalisé le « couloir forestier gourmand de Réaumur » sur un terrain de 500 m<sup>2</sup>. Il s'agit d'un chemin traversant un environnement forestier de chênes, de frênes, accompagné d'essences fruitières comme le noisetier, l'aubépine, le figuier, le sureau, quelques tilleuls et des arbres de Judée. Les plantations ont été réalisées de manière participative à l'automne 2022 et au printemps 2023 avec de nombreux riverains. Des ateliers participatifs de plantation ont également été organisés tous les mois avec quatre classes de CP-CE2 de l'école élémentaire Joliot-Curie à Pessac. Certaines plantes ont déjà fourni des récoltes et des goûters sont organisés avec les riverains pour les déguster. Un système d'irrigation automatique a été mis en place et un manuel a été créé à destination des riverains afin de leur décrire les plantes comestibles et comment les préparer. Une taille des arbres est programmée pendant l'hiver 2023/2024, afin de remplacer certains plants et densifier la parcelle.

**A Bègles**, *L'Ephémère* a proposé un « mini-verger extraordinaire et sensoriel » sur une parcelle de 240m<sup>2</sup>. Afin de qualifier précisément la pollution des sols sur la parcelle, des diagnostics ont été réalisés par Bordeaux Métropole en 2023. Suite à leurs résultats 130 m<sup>2</sup> de terrain ont été dépollués en septembre 2023 et le projet a pu démarrer en novembre en s'adaptant à la parcelle exploitable.

**Contacts presse :**

Virginie Bougant / [vi.bougant@bordeaux-metropole.fr](mailto:vi.bougant@bordeaux-metropole.fr) / 06 27 52 48 69

Margot Pinsolles / [m.pinsolles@bordeaux-metropole.fr](mailto:m.pinsolles@bordeaux-metropole.fr) / 06 61 80 61 23